

## Convertie il y a quatre ans au christianisme - Habiba jugée hier à Tiaret et condamnée 3 ans de prison ferme

Posté par stephane le 21 mai, 2008 - 15:15

Le procureur a requis la peine de trois ans de prison ferme à l'encontre de K. Habiba pour pratique « sans autorisation d'un culte non musulman ». Le ministère des Affaires religieuses s'est constitué « partie civile » dans cette affaire. Le verdict est attendu pour mardi prochain. 6 membres de la même église seront jugés le même jour à Tiaret.

Tiaret. De notre envoyé spécial

C'est le chemin de croix qui commence pour Habiba. Elle est de l'ouest du pays, de Tiaret, elle a la foi chrétienne et elle risque trois ans de prison ferme. Habiba K., la trentaine bien entamée, convertie il y a quatre ans au christianisme, a été jugée hier en correctionnelle par le tribunal de Tiaret. La jeune femme, ancienne employée d'une crèche à Oran, est accusée par le ministère public de pratiquer un « culte non musulman sans autorisation ». Une première dans les annales judiciaires. La situation est d'autant plus inédite, car il s'agit du premier procès où la pratique libre de la foi chrétienne est vertement remise en cause. Jusque-là, l'appareil judiciaire s'est borné à juger les affaires liées au prosélytisme. Une dizaine de procès a été intentée dans ce sens à travers de nombreuses villes du pays, Oran, Mascara, Sidi Bel Abbès, Béjaïa,... et plusieurs membres de l'Eglise protestante ont été condamnés à des peines de prison avec sursis, assorties d'amendes lourdes allant jusqu'à 500 000 da. Face à son juge, Habiba n'avait pas hier le cœur au reniement, ni aux dérobades. Zen, la voix presque éteinte, de nature, elle assumera au prétoire, sans détour, avoir choisi Al Massih, le Christ. Une vingtaine de jours auparavant, elle tenait tête au procureur de la République et refusa d'abandonner sous la contrainte sa nouvelle foi. « C'est soit le tribunal, soit la mosquée », lui aurait signifié le procureur. Au juge qui la bombarde de questions, un ton moqueur, un ton amène, elle raconte sans s'encombrer de détails et dans un silence religieux sa passion, ses premiers pas dans l'église et son arrestation fin mars par les gendarmes de Tiaret. « A l'église, on t'a fait passer l'examen d'admission céleste ? », lui demande le juge. Silence dans la salle. « On t'a fait boire l'eau qui te mènera droit au paradis », revient encore à la charge le magistrat après que Habiba ait fait mine de ne pas comprendre la question. Elle répond par un « oui ». Un « oui » qui doit signifier qu'elle a été baptisée. Le juge lui demande de nouveau pourquoi elle transportait dans ses bagages une quantité d'ouvrages religieux, des évangiles notamment. « On n'en a cure que vous deveniez chrétienne ou bouddhiste, c'est entre vous et votre Créateur, dites-nous que faisiez-vous avec tous ces livres. »

Le délit imaginaire

« Je revenais par bus d'Oran, répond-elle, où j'étudie à l'Ecole d'études bibliques. A l'entrée de la ville, les gendarmes qui dressaient un barrage sur la route sont montés dans le véhicule et sont venus directement vers moi et ont fouillé mes bagages. J'avais des livres sur moi. Mes livres à moi. » Le procureur, silencieux depuis l'ouverture de la séance, l'interrompt brusquement : « Que faisiez-vous avec une douzaine d'exemplaires du même livre ? Ce n'est quand même pas pour votre usage personnel ? Vous les distribuez à votre entourage, n'est-ce pas ? Vous prêchez avec la parole chrétienne ? », s'adresse-t-il à la frêle silhouette de Habiba. Le délit imaginaire. Il n'en fallait pas plus pour enflammer l'avocate, Me Khalfoun, du barreau de Tizi Ouzou. Venue expressément à Tiaret pour assurer la défense de Habiba, après que certains avocats de la ville aient refusé de plaider dans cette affaire, Me Khalfoun, connue surtout après les retentissants procès des émeutiers du « printemps noir » de Kabylie et des « gendarmes assassins », bat en brèche les accusations du ministère public qui, dit-elle, ne reposent sur aucun fondement juridique. « On ne juge pas sur les intentions, mais sur les actes », plaide-t-elle. L'infraction est à ses yeux « imaginaire » et n'est étayée par aucun texte juridique. « Dois-je rappeler à ce propos l'un des sacro-saints principes du droit pénal, à savoir qu'il ne peut y avoir accusation ou condamnation sans texte réglementaire », s'adresse-t-elle au tribunal. L'article 11 de l'ordonnance de février 2006 fixant les règles et conditions d'exercice des cultes autres que musulman, explique l'avocate, ne peut être appliqué au cas de Habiba. « Lorsque ma cliente a été arrêtée, elle n'était pas en train de prêcher. Elle ne distribuait pas des bibles. Elle était assise seule dans ce bus qui l'a ramenée chez elle », déclare Me Khalfoun. L'article 11 en question traite uniquement des cas flagrants d'« incitation, d'utilisation de moyens de séduction » afin de convertir des « musulmans à une autre religion » dans les lieux publics et aussi la fabrication et la distribution de documents imprimés ou audiovisuels visant à « ébranler la foi des musulmans ». Des infractions passibles d'une peine de 2 à 5 ans de prison et à une amende allant de 500 000 à 1 million DA. Dans l'ordonnance précitée, aucune « trace » d'une éventuelle mise en accusation d'individus pour « pratique sans autorisation d'un culte autre que musulman ». Autant dire, une « invention » du parquet. Pis, s'interroge Me Khalfoun, « quelle est cette autorité, morale ou administrative, habilitée à délivrer une autorisation pour pratiquer telle ou telle religion ? » Tout en réclamant l'acquiescement de sa cliente, l'avocate de la défense en appelle au respect de la Constitution qui garantit à toute personne le droit à la liberté de la pensée, de la conscience et de la religion. L'avocat de la partie civile (la direction des affaires religieuses de la wilaya de Tiaret dont est originaire l'actuel ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Abdallah Ghlammallah, Ndlr) se contentera de déclarer au

Publicité

Musique Livres Vidéos Images



Belalia - Inas alexyal



Said GUEMATI - Iyad

### Navigation par nuage de mots

Culture Politique Printemps berbère 2008 Amazigh  
 Vox Kabylie JSK Communiqués Printemps berbère  
 Amazighité En couverture Actualités Football  
 Tamazight Dernière minute Dilem

plus de mots

### Connexion utilisateur

Nom d'utilisateur : \*

Mot de passe : \*

[Créer un nouveau compte](#)

[Demander un nouveau mot de passe](#)

tribunal que les tentations d'évangélisation représentent une « menace pour la sécurité nationale ». Rappelons que récemment, le ministre des Affaires religieuses a nié toute « persécution » à l'encontre des convertis au christianisme et a déclaré, suite notamment aux pressions de la communauté internationale, que l'Etat algérien ciblait uniquement les « sectes ». Mardi prochain, six autres membres de la communauté chrétienne de Tiaret seront jugés par le même tribunal pour prosélytisme. Le verdict du « procès Habiba », qui ne manquera certainement pas de faire des remous, sera connu le jour même.

Mohand Aziri

**Journal:** El Watan

**Edition du:** 21 mai 2008

Algérie    Christianisme    Dernière minute

[Ajouter un commentaire](#)

## Commentaires

[convertie](#)

sois anti musulman et on te defend meme si tu n es pas kabyle

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 14:16.

[répondre](#)

[Dites la vérité Ne jetez pas de l'huile sur le feu](#)

Un non événement que vous voulez à tout prix rendre un événement de tout premier ordre.

Cette femme là n'a pas été condamnée parce qu'elle s'est convertie au christianisme elle a été condamnée parcequ'elle prechait la religion chrétienne en terre d'islam.

Voilà toute la différence dites la vérité et laissez les internautes juger.

Ne distribuez pas des mensonges gratuits.

Les lois algériennes sont claires il est strictement interdit de precher une religion autre que l'islam sans autorisation des institutions de la république.

Mais libre à chacun d' être musulman chrétien juif ou athé.

Donc ne déformons pas l'information.

D' ailleurs je ne comprends pas qu'une telle information soit postée sur ce site qui a été crée pour l'identité kabyle non pas pour défendre la religion chrétienne.

Propriétaire de ce site vous vous etez trahis vous memes.

A travers ce site vous ne cherchez pas à défendre l'identité et la langue kabyle et l'autonomie et l'indépendance etccc e d'autres conneries encore

Vous cherchez uniquement à attaquer tout ce qui est islam et musulman  
Vous cherchez à attaquer aussi la langue arabe uniquement parcequ'elle véhicule la culture musulmane, car connaitre l'arabe c'est mieux connaitre l'islam.

Dieu a dit dans le saint coran que la religion chez dieu est l'islam, et celui qui présente une autre religion ne sera pas accepté

Sans commentaire.

ان الدين عند الله الاسلام

ومن يبتغي غير الاسلام دينا فلن يقبل منه

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 14:04.

[répondre](#)

[Cas de Habiba: Incompétence et abus](#)

Si l'on condamnait tout un pays pour n'importe quel fait qui serait contraire aux droits de l'homme alors l'Algérie serait bien classée au regard de ce que font les puissants à la nature humaine. De ce point de vue, c'est fausser la réalité.

Le cas de Habiba cité par les journaux relève plus des niaiseries du système algérien, que de ce que l'on veut bien nous faire croire. Il ne relève pas de la culture de l'algérien et l'histoire en est témoin. Il s'agit là d'incompétence à tous les niveaux que subissent tous les algériens au jour le jour de la part des institutions de l'Etat ; en particulier des abus de l'administration, des services de sécurités et de la justice. Les comportements et réactions de ces responsables et commis de l'état sont bien connus. Ce sont les effets de sélections qui obéissent exclusivement à la soumission totale et inconditionnelle à la hiérarchie avec rapport de vassalité. La compétence est utilisée exceptionnellement quand c'est nécessaire. Autrement vous êtes exclu ou éjecté au risque d'être (selon votre réaction) harcelé ou poursuivi. La compétence ou l'intelligence est l'ennemie du système actuel basé sur la rente. Ce qui explique les attitudes irraisonnées et les inepties des responsables (absence d'éducation, duplicité, fourberie, esprit prédateur et de butin). Les discours prêchant le contraire ne sont que pure hypocrisie. Tous les pouvoirs qui se sont succédés, à ce jour, ont poursuivi la même politique de préservation des bienfaits de la rente. Et tous les acteurs de cette politique, une fois exclus, critiquent de façon remarquable ce système qu'ils ont eux même instauré, perfectionné. Il y a une nette césure inconciliable entre les institutions et le peuple dont les intérêts sont totalement contradictoires. Un peuple qui aspire au bien être est une classe sociale dirigeante qui se partage la rente. Les miettes distribuées servent à maintenir la paix sociale. Le sociale, le culturel, les droits etc. etc. deviennent leur préoccupation un laps de temps quand ils sentent leur pouvoir menacé.

Le cas de Habiba est une des dizaines d'erreurs de parcours de leur système qui s'appuie sur les sentiments religieux, le nationalisme, la corruption et autres stupidités qui abêtissent. Son cas sera réglé sur injonction. Et, comme à l'accoutumée, aucun ne sera

Annonces Google

[Bell affaire](#)

Tout ce dont l'entreprise en démarrage a besoin pour 65.95\$/mois  
[bel.ca/demarrer](http://bel.ca/demarrer)

[Travail à domicile](#)

Gagnez 25 E par mail Vous êtes rémunéré immédiatement !

[www.e-occasionsaffaires.com](http://www.e-occasionsaffaires.com)

[Votre entreprise internet](#)

Occasion d'affaires pour vous Opportunité d'augmenter vos revenus

[gilesguindon.mabusinesscmi.cc](http://gilesguindon.mabusinesscmi.cc)

[C'est quoi l'islam?](#)

Connaitre l'islam et conversion avec Service d'aide par Chat

[www.IslamReligion.com/fr](http://www.IslamReligion.com/fr)

sanctionné. Les lois restent en Algérie applicables entre les citoyens (et encore quel citoyen !). Le « deux poids deux mesures » est encore de règle. Les révoltes permanentes des populations observées çà et là ne sont que les préludes, d'un « ras le bol » général, d'une non gouvernance, d'un système en finitions.  
Setamir (AD)

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 12:42.

répondre

[elle n a pas été comdamnée](#)

bonjour,

je suis kabyle, la fille n a pas été comdanée, les trois années font partie du réquisitoire du procureur, n'importe quoi, toujours entrain d'allumer le feu, je suis kabyle, j'ai participé à plein de manifestations mais en ce moment je ne crois plus à vos conneries, vive l'algérie unie, vous ne vallez plus rien bande de vendu de merde.

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 10:11.

répondre

[Tamazight di Montreal](#)

un grand et particulier salut à mme Khalfoun qui a tenu tête à ce pouvoir integriste. qui sait de quoi elle serait accusée Habiba, sans la présence de cette formidable avocate. C'est grâce à des femmes et hommes comme mme khalfoun que notre pays est toujours debout.

Habiba, elle non plus ne manque pas de courage, devant ces vampires. ce n'est pas les trois ans de prison qui vont nuire à ta croyance. Tu leur a donné une leçon comme plusieurs des femmes Algériennes l'ont déjà fait.

Désormais tu rajoute ton nom sur la liste des femmes qui sont restées debout, pour défondre leur cause, le site dans cette langue liste, Nabila Djahnine, assassinée en 2001, car elle défendait tout simplement la cause de la femme Algérienne.  
Azul à toutes ces femmes

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 02:44.

répondre

[azul d'ameqran ..](#)

... ce qui est étonnant pour moi, ce n'est pas l'affaire de Habiba la chrétienne ..., mais c'est votre site qui es sensé de nous donner des nouvelles de la kabylie ... loin de Tiaret, ah !!! je vois bien le rapport, vous faite partie des précheurs de la fois chrétiennes donc vous avez une fausse occasions pour s'attaquer encore a la religion musulmane (cel de la majorité des kabyles) . je pense que vous devez avoir le devoir de la neutralité surtout a ce qui concerne les religions, c'est tout ! tant a Habiba et son avocat qui a le culot de se déplacer de Tizi a Tiaret, ils ont pas de place dans un site kabyle qui se bat a promouvoir notre culture (..)

qimet di lahna

Soumis par Anonyme le 25 mai, 2008 - 13:42.

répondre

[Courage Habiba et à tous les autres non musulmans algériens](#)

Je tiens ici à dire ma solidarité avec ces opprimés, leur seul crime : ne pas vouloir être comme les autres ! vue d'Europe les archaïsmes de ces pays "arabo"-musulmans nous semblent complètement halluciant ! - Mes pensées vont droit vers Habiba et tous les opprimés dans leur foi. De quoi se mêlent ces donneurs de leçons ! - Prenez donc exemple sur les pays civilisés où la liberté de culte, et de prosélitisme est granatie par la loi... D.ieu ne choisira pas ces enfants le moment venue en fonction de leur "club" (musulman, chrétien ou juifs ou autre). A croire que ces gens n'ont pas confiance en leur propre croyants... ils savent surtout qu'ils font peur et que le peuple de base ne demanderait pas mieux que de laisser tomber ces arriérés de dirigeants soit disant plus religieux que l'imam lui même ! Le procureur disait la justice ou la mosquée, moi je dirais plutot que l'algérie d'aujourd'hui c'est la mosquée ou la prison !

Bon courage ami(e)s algériens chrétiens, juifs, bouddhistes, ...

OMER (Français, berbère et juif)

Soumis par Anonyme le 25 mai, 2008 - 12:31.

répondre

[Oui pour la cohabitation des religions !](#)

Dieu dit dans la Saint-Coran: "Point de contrainte dans la religion; le vrai s'est distingué du faux". Autrement dit, un musulman ne doit plus obliger un non-musulman à embrasser l'islam; il peut le lui proposer, mais jamais le lui imposer, car l'islam s'est suffisamment propagé et connu dans le monde qu'il est inutile de forcer les gens à s'y convertir. Qui veut être musulman, qu'il le soit; qui veut pratiquer une autre religion, qu'il le fasse. L'islam n'a même pas besoin d'être défendu avec toute cette violence, car Dieu a dit: "Nous avons fait descendre du ciel le rappel (i.e. le Coran) et c'est à Nous de le protéger". Donc, tout ce que font ces charlatans d'intégristes islamistes et ces gouvernements arabes hypocrites est contre l'islam et le Coran. Leurs actions ne font qu'augmenter la méfiance des gens envers cette religion de paix qu'ils prétendent défendre et protéger. En voici donc une des bêtises des charlatans du gouvernement algérien: une femme de 36 ans a été condamnée par le tribunal de Tiaret à 3 ans de prison ferme pour s'être convertie/reconvertie au christianisme !

Mass-Udhi

Soumis par Anonyme le 23 mai, 2008 - 19:48.

répondre

#### Il y a vraiment de quoi

Il y a vraiment de quoi avoir honte d'être algérien !

Cette même justice qui a libéré les criminels terroristes pour avoir pillé, assassiné, violé au nom de l'islam, condamne une jeune femme à la prison pour sa foi chrétienne. L'Algérie criminalise la foi chrétienne et pardonne le crime islamiste.

Nos enfants vont bien apprendre des choses grâce aux institutions de l'État. Décidément la civilisation arabo musulmane est ...

Soumis par Anonyme le 22 mai, 2008 - 20:20.

[répondre](#)

#### IL Y A UN NAIN VENIMEUX QUI

IL Y A UN NAIN VENIMEUX QUI A ENFANTÉ CETTE LOI CONTRAIRE À LA CONSTITUTION; CETTE LOI RACISTE PERMET TOUS LES EXCÈS POSSIBLES. CE SPÉCIMEN D'INDIVIDU OSE SOLLICITER LA DISTINCTION INTERNATIONALE D'HOMME DE PAIX.C'EST BOUTEF LE SCIEUR ISLAMISTE QUI ENCOURAGE LE CRIME QUI DOIT ÊTRE JUGÉ CAR IL A ENFREINT LA CONSTITUTION QUI CONSACRE LE DROIT DE CULTE.

JE SOUTIENS CETTE CHRÉTIENNE QUI A FUIT CETTE RELIGION DES TÉNÉBRES POUR CELLE DE LA LUMIÈRE....momo

Soumis par Anonyme le 23 mai, 2008 - 15:02.

[répondre](#)

#### Convertie il y a quatre ans au christianisme - Habiba jugée hier

Terras

Bouteflika, l'actuel ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Abdallah Chlamallah, Ministre de l'intérieur ZARHONI, le Ministre de l'injustice et toute la clique du pouvoir en place depuis Messali HADJ et Abed-El-Hafidh Boussouf, C'est eux les premiers qui violent la constitution, qui manipulent la religion, qui ont égalisé le FIS et tous les partis islamistes, qui ont créé et financés les organisations terroristes islamistes dans les maquis, est pire pire c'est pire ils ont assassiné un président Boudiaf qui a mis tout ces Banou-Hilal en Prison; alors que Bouteflika le criminel, il les a libéré tous pour les manipuler encore demain demain demain si si ! l'objectif du pouvoir c'est ça.

Je ne suis d'aucune religion je suis l'humain tout simplement, je ne suis pas obligé de vous dire à quoi je crois c'est une chose qui me concerne personnellement.

Et vous êtes libre de croire à tout ce que vous voulez !

Pour ça; voici ce qu'il a dit leur chef Militaire Prophète Arabe Mohamed pour les Koréches qui sont des juifs et chrétiens de l'Arabie de l'époque.

Sourate 109 : AL-KAFIROUNE (LES INFIDÈLES)  
6 versets - Pré-Hégire

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

1. Dis : "O vous les infidèles !
2. Je n'adore pas ce que vous adorez.
3. Et vous n'êtes pas adoreurs de ce que j'adore.
4. Je ne suis pas adoreur de ce que vous adorez.
5. Et vous n'êtes pas adoreurs de ce que j'adore.
6. A vous votre religion, et à moi ma religion".

Ici je réplique: Messieur les Ministres, laissez Habiba de pratiquer la religion déjà pratiqué par de son ancêtre Saint-Augustin.

Le dieu n'a pas besoin des monstre au de terroriste comme vous, pour protéger sa religion.

Le dieu est capable de se protéger lui même.

Je revien au verset:

Ici pour expliquer ce verset, ça veut dire pour Mohamed : hna imoute QACI ou bien w-illan d-ighid iccit wuchen ce lui qui est brebis sera boufé par les loups. Ainsi c'est pour dire aux autres croyances prenez vos bagages et cassez vous d'ici (d'Arabie)

Une deuxième explication pour les naïfs, ça veut dire que Mouhamed respecte les autres religions pour être pratiqué en Arabie de l'époque.

Reste à vérifier si c'est vrais existe la tolérance religieuse dans les terres de naissance de l'islam.

Mais dans ce cas Bouteflika et toute la compagnie du pouvoir baatiste c'est là que la vérité éclaire qu'ils sont que de la mafias manipulateur de la religion pour des butes des dollars et d'endoctrinement.

comment voulez-vous qu'ils tolèrent les autres pratique religion alors que tout les dirigeants sont issus de l'école des Oulimas de Abed El-hamid iben Badis. Ils sont formé dans la pensée unique, la religion unique et la langue unique.

Ils sont incapable de tolérer la pluralité.

Bref les dirigeants de A à Z désormais sont tous des intégristes islamistes ils quité pas le pouvoir sans décloncher une guerre contre tout algérien.

Pour l'instant il pratique la division entre algérien, le tribalisme, la féodalité, le fanatisme, la privatisation de l'Etat, le gaspillage des richesses de la Nation, le blanchissement de l'argent j'ai dit bien le financement du terrorisme en premier lieu Bouteflika.

La preuve à la puis l'assemblée national algérien n'a aucun pouvoir de contrôler les finance du pays la loi de finance de 2008 a été violé par le président de la république et la majorité du FLN.

Soumis par Anonyme le 22 mai, 2008 - 06:18.

[répondre](#)

[Il est inutile de continuer](#)

Il est inutile de continuer à croire que arzaz va donner du miel! sachant que le miel est porté par l'abeille. L'Islam est fondamentalement une religion où tous les dépassements sont permis; Le prophète de l'Islam s'est permis des choses inconcevables jusqu'à même en épouser une fillette de 9 ans. En 2008 il aurait été possible d'une condamnation pour pédophilie.

Mais bon Dieu de bon sang réveillez vous!!!

Augustin l'enfant de Thagaste ( actuelle Souk Ahras ) a marqué l'histoire tel que toutes les générations depuis le 4<sup>e</sup> siècle n'arrêtent pas de saluer son génie. Il était chrétien. 17 siècles après nous sommes le peuple le plus absent grâce au génie exterminateur de l'Islam qui anéantit toute possibilité d'épanouissement de notre peuple. A l'Ecole primaire algérienne, on enseigne aux petits enfants la toilette des morts!!!!

Alors svp levez la tête et regardez le ciel!!! il n'est pas vert mais il est bleu.

Soumis par Anonyme le 21 mai, 2008 - 22:26.

[répondre](#)

[islam=dépassement, ah bon? et les prêtres pédophiles, c'est quoi?](#)

Le prophète n'a jamais épousé une fille de 9 ans, jamais.

La personne avait 14 ans et pour l'époque c'était considéré comme un âge mur (on mourait à 30 ans), à ne pas confondre avec les lolitas d'aujourd'hui qui à 14 ans sont effectivement des enfants tant elles sont immatures.

Faut il vous rappeler la sagesse des Eglises d'Occident dont leurs disciples ont causé des centaines de millions de morts au siècle dernier lors des deux guerres mondiales, du communisme et de la colonisation.

Et pour être à demi-exhaustif les millions de morts de l'esclavagisme, des massacres à grande échelle de nos frères Indiens d'Amérique.

Sans parler des guerres en Irak menées au nom du bien, de la civilisation etc.

ET L'EGLISE SE TAIT DEVANT LE CARNAGE PARMIS LA JEUNESSE OCCIDENTALE VICTIMES PAR CENTAINES DE MILLIERS DE DIZAINES DE MILLIERS DE SES PRÊTRES PÉDOPHILES.

QUELLE HONTE QUE CES PÉDOPHILES. ET JE CRAINS QUE SI CES GENS VIENNENT EN ALGERIE QU'ILS FASSENT CE QU'ILS FONT DÉJÀ AU MAROC, SECOND PAYS DE DESTINATION DES PÉDOPHILES OCCIDENTAUX.

BEURK.

Par ailleurs votre propos mensonger sur le prophète m'obligeant à vous corriger, je tien tout de même à dire qu'il n'y a rien à craindre du christianisme tant il est perdition dans sa propre sphère en occident.

D'ailleurs n'arrivant plus à convaincre quiconque en Occident, sauf à proposer des églises -salle de concert ils viennent dans nos contrées nous baratiner ce que plus personne ne veut entendre là bas.

Vive la Kabylie

Soumis par Anonyme le 23 mai, 2008 - 18:47.

[répondre](#)

[ce n'est pas moi messieu](#)

pourquoi vous niez la réalité des faits historiques, lisez le coran c'est écrit dessus, et c'est Aïcha elle-même qui relate ces faits, elle avait 6 ans quand elle l'a épousé et il consommé son mariage quand elle avait 9 ans, aujourd'hui, il aurait été accusé de pédophilie et il aurait écopé d'un emprisonnement à vie, et vous prenez cette femme pour un prophète, vous êtes atteints de désordres mentaux, vous êtes les rois de, ce n'est pas moi monsieur.

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 18:40.

[répondre](#)

[Je crois que tu confonds un](#)

Je crois que tu confonds un prêtre de l'église qui est un homme comme toi et quelqu'un qui prétend être l'envoyé de Dieu.

Les pédophiles, on en trouve dans les églises et s'ils sont connus c'est parcequ'ils sont démasqués et poursuivis en justice par les autres chrétiens donc on en parle et on les dénonce.

Alors que les pédophiles sont plus nombreux dans les mosquées mais les gens ne disent rien parceque les gens savent bien qu'ils n'auront jamais gain de cause et au fil du temps les musulmans ont fini par banaliser la pédophilie et lui donner une interprétation positive=virilité. La pédophilie est beaucoup plus répandue parmi les musulmans et surtout dans les Zaouias (écoles coraniques).

Mohamed avait pris Aïcha pour femme à l'âge de 6 ans et il a couché avec elle quand elle avait l'âge de 9 ans. Je te conseille de lire sahih muslim-sahih al boukhari - Ibn daoud et Ibn kathir et tu trouveras la vérité. Ci-joint la liste des femmes de Mohamed et elles avaient vécu longtemps: Khadija-aïcha-hafsa- oum salma -oum habiba- saouda- zainab bent djahche- zaineb bent khazima- mimouna- djaouairia bint al harith-safia bint hai.

Il y'a aussi une autre liste de ses femmes illégitimes, si tu la veux, je te la communiquerai.

Oui, des gens et des peuples ont été tués voir même exterminés au nom du christianisme mais juste pour des raisons économiques et expansionnistes comme ce qui se passe actuellement en Irak, les Américains tuent des gens au nom de la démocratie alors que tout le monde sait que c'est pour le pétrole et l'argent. Donc la démocratie n'a jamais tué quelqu'un. Il en est de même pour le christianisme, il n'existe aucun verset dans la bible qui encourage de tels actes mais bien au contraire, il est interdit de tuer, de haïr mais la bible oblige les gens à aimer ses ennemis et à prier pour eux. Donc les colonisateurs ont agité et agissent par leur propre volonté en contradiction avec l'enseignement de Jésus Christ.

Hors les musulmans commettent des crimes au nom de l'Islam car ils trouvent leurs justificatifs dans le coran lui-même car ce dernier les encourage à tuer en leurs

promettant le paradis et les 72 vierges(houriates). Les textes du coran sont claires.Voilà quelques appels aux crimes,à la haine et à la destruction:  
Sourat al-baqara 194  
sourat mouhamad 35  
sourat al-anfal 39  
sourat al anfal 66  
sourat ali-imran 85  
sourat at-taouba 5  
sourat at-taouba 29  
sourat al-maïda 60  
sourat araad 29 stipule que toutes les sourates de paix comme on dit son abrogées.  
LAAZIZ de Montreal.

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 18:09. [répondre](#)

#### [Les kabyles plus royalistes que le roi ?](#)

Voici ce que dit le site "du Royaume d'Arabie Saoudite  
Ministère des Affaires Islamiques, des Waqfs, de l'Appel et de l'Oriental" sur l'age d'Aïcha à son mariage :

‘Aïcha (qu’Allah soit satisfait d’elle) a dit:  
"J'avais six ans lorsque le Prophète (pbAs) m'épousa et neuf ans lorsqu'il eut effectivement des relations conjugales avec moi."

[Cliquez ici pour la source](#)

Si tu as une source plus crédible que celle là, n'hésite pas surtout !

Bonos

Soumis par Anonyme le 25 mai, 2008 - 18:40. [répondre](#)

#### [ce n'st pas le site officiel](#)

ce n'st pas le site officiel du royaume d'arabie seoudite mais le site de wikipedia.  
Mot pour mot, alors arreter de mentir.  
Et wikipédia ce n'est pas terrible quand on sait que le principe c'est l'encyclopédie ouverte à toutes et à tous.

Bon courage pour le vrai combat

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 11:02. [répondre](#)

#### [6ans maintenant?et si je te contredis encore ,elle en aura 2?](#)

Ce ne sont que des propos mensongers et c'est votre spécialité depuis des siècles.Diviser pour mieux regner , douter du message de Moïse(sl) , de Jesus(sl), et du dernier prophete envoyé par Dieu, Mohamed(sasl).

Au fait ta source c'est de quelle école?wikipédia? ce site où les infos y figurent et où il faut régulièrement faire appel au gestionnaire du site pour rectifier des imprecisions grossières?  
wikipedia: encyclopédie dont le contenu peut etre rédigier par out le monde ,c'est son principe([http://pisani.blog.lemonde.fr/pisani/2005/12/trois\\_faux\\_pas\\_.html](http://pisani.blog.lemonde.fr/pisani/2005/12/trois_faux_pas_.html))

Alors continuez à ridiculiser la Kabylie avec vos fantasmes .

Par contre moi ce que j'affirme c'est que des centaines de milliers d'enfants sont victimes des pretres pédophiles et là silence, ca baise

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 11:00. [répondre](#)

#### [Revenez quand vous saurez lire](#)

Azul

qui vous a parlé de wikipédia ?

puisque vous en savez ni lire ni cliquer sur un lien, le revoici  
<http://hadith.al-islam.com/bayan/display.asp?Lang=fr&ID=806>

C'est bien le site "du Royaume d'Arabie Saoudite  
Ministère des Affaires Islamiques, des Waqfs, de l'Appel et de l'Oriental"

Non, ne rougissez pas, il ne vous reste plus qu'à trouver une source plus crédible que celle là. L'erreur est humaine.

bonos a gma.

Ps : je me marre :) D'un autre coté un prophète pédophile avéré ça donne plutôt envie de pleurer.

Ps2 : faite circuler le lien, en matière d'Islam, la parole d'un saoudien vaut 100 fois celles d'un kabyle musulman aussi borné soit-il. Rendons à César ....

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 22:57. [répondre](#)

#### [Convertie il y a quatre ans au christianisme - Habiba jugée hier](#)

Azul,

J'ai lut bien cette article, j'ai remarqué pendant l'interrogation le procureur lui aussi faisais le prosélytisme en demandant à l'accusé de laisser sa religion pour l'islam

en lui disant « C'est soit le tribunal, soit la mosquée »

...Une vingtaine de jours auparavant, elle tenait tête au procureur de la République et refusa d'abandonner sous la contrainte sa nouvelle foi. « C'est soit le tribunal, soit la mosquée », lui aurait signifié le procureur. Au juge qui la bombarde de questions, un ton moqueur, un ton amène, elle raconte...

NDK Augustin,

Soumis par Anonyme le 21 mai, 2008 - 21:35.

[répondre](#)

[courage pour habiba et chapeau à metre khalfoun .](#)

après avoir bien vomis à la lecture du nom du ministre des affaires religieuses je tiens à saluer l'avocate qui c'est déplacée jusqu'à tiaret afin de défendre melle habiba . tout avocat jugeant que c'est grave ce qui se passe ce moment dans le tribunal de tiaret aurait du se déplacer . le berbère ne s'est point trompé en réservant la meilleure place à la place autrement dit kahina comme leur reine . quel courage de la femme amazigh ! quel regard du berbère sur la femme ! à la veille de l'indépendance un kabyle a dit : rappelez vous bien , votre ennemi de demain sera pire que celui d'aujourd'hui . l'algerie va mal , très mal meme . michael de paris qui soutiens de tout coeur habiba .

Soumis par Anonyme le 21 mai, 2008 - 18:26.

[répondre](#)

[Saluons l'avocate qui a osee tenir tete a cette bande de vampire](#)

Il a fallu qu'une avocate se déplace de tizi ouzou pour défendre cette soit disant "dangereuse espionne". D'après ce que j'ai entendu, les avocats sollicités pour cette tâche à Tiaret ont tous refusé de défendre une renégate. Ça c'est une honte!!!! Et nos avocats osent se présenter avec une robe noire comme autorité juridique. Se n'est pas étonnant que bons nombres d'entre eux sont accusés et inculpés de fraude, corruption...etc. Et rien n'est encore fait par le ministère de l'Injustice. Prenez garde de ne pas tomber entre les mains de la "justice" algérienne. Si ça vous arrive, alors je vous conseille de vous suicider, au moins vous serez mort en homme.

Soumis par Anonyme le 23 mai, 2008 - 18:24.

[répondre](#)

[P....n je n'arrive pas à](#)

P....n je n'arrive pas à croire ce que je lis! Mais dans quel pays sommes-nous? L'Iran? L'Afghanistan des Talibans? Mais même dans ces pays il y a une tolérance. Mais c'est quoi ces gogos qui gouvernent en Algérie? Qui a mis ces incultes sortis tout droit de l'âge cro-manoïde, à la tête de la justice de ce pays? Il est clair que ces gens qui se prétendent de loi ne doivent même pas avoir le certificat d'étude primaire ni ne doivent savoir ce que le mot loi doit signifier. Procé que je doute fort qu'une personne ayant eu une instruction post bac puisse juger de telles affaires aussi ridicules, racistes et intolérantes. Ils ont eu leur diplôme dans une mosquée pas dans une université digne de ce nom! J'éprouve du dégoût d'une certaine Algérie qui a à sa tête un individu aussi ignare, arriéré et attardé. Qu'attendre d'un retardé qui laisse un code qui réduit la moitié de la population Algérienne au stade de mineure éternelle ?

Je crois rêver, quel cauchemar!  
Lou

Soumis par Anonyme le 21 mai, 2008 - 17:52.

[répondre](#)

[La reciproque n'est pas vraie](#)

Et pourtant ou ils vont ils ont une mosquée  
qui les attend.

Mais les autres ne pourrions pratiquer "en leur terres".

C'est cela la paix et la fraternité entre les peuples !

Pourquoi les gens ne peuvent-ils pas faire de différence ?

Soumis par Anonyme le 21 mai, 2008 - 17:33.

[répondre](#)

[l'inquisition musulmane](#)

et voilà ! pour ceux d'entre vous qui n'arrivent pas à avoir une image de ce qu'était l'inquisition...eh bien c'était à peu près ça ! au sens inverse bien sûr...pour isabella c'était le christianisme, l'exil ou la mort...pour notre taliban abdallah ghalmallah [ mon dieu quel nom !!! ça me donne envie de vomir d'entendre un nom pareil on dirait un chef taliban ...] c'est l'islam l'exil ou la prison [ bien qu'au fond de son cœur plein de haine musulmane ] il n'hésitera pas à mettre à mort tout algérien ou algérienne converti [e] au christianisme...la seule lueur d'espoir est entre les mains de la communauté internationale pour faire pression sur le gouvernement algérien arabo-islamiste , beni hillaïste et lui demander de respecter le droit des personnes à pratiquer la religion de leur choix...et surtout envisager des sanctions pour toute infraction...et aussi la communauté chrétienne algérienne doit rester très solidaire et ne doit jamais céder à ce genre de persécution...bonne chance !

Soumis par casanova le 21 mai, 2008 - 17:12.

[répondre](#)

#### En europe les musulmans

En europe les musulmans construisent les lieux de cultes sans se faire perturber, et ces memes personnes qui sont en France, Suisse, Allemagne... alors en europe c'est la démocratie et la tolérance dont ils(musulmans) profitent, et en afrique du nord non parceque tu perturbe la servelle musulmane.  
il est où la tolérance réciproque, mon oeil

Soumis par jstem le 21 mai, 2008 - 17:08.

[répondre](#)

#### Les Musulmans doivent reagir

Dent pour dent oeil pour oeil.  
Si ces musulmans qui vivent en europe ou en amerique ne manifestent pas leur solitude avec cette dame alors Il faut chasser tous ces gens d'Europe et des ameriques.  
Il doivent reagir car ils connaissent qu'est ce que ca veut dire la tolerance.  
Les gouverneurs de tous les pays democrates doivent boycoter l'Algerie car c'est vraiment grave ce qui se passe. La liberte de culte est une liberte individuelle.  
Quelle misere que de vivre en Algerie!  
On est solidaire avec cette dame et personnellement je suis pret a aider meme financierement pour mediatiser cette affaire.  
God bless  
Musa de Boston

Soumis par Anonyme le 21 mai, 2008 - 16:32.

[répondre](#)

#### Les Musulmans doivent reagir

Les musulmans ils ne cessent de dirent que l'islam et tolerant et que le problème viens de l'état algerien et non de la religion. Pourquoi ces musulmans qui prone la tolerance ne veulent pas se manifester pour denoncer cette injustice et remettre l'islam tolérant sur les rails? ce n'est qu'un monsonge les etats voyous et l'islam font de bon menage ensemble.

Soumis par Anonyme le 22 mai, 2008 - 21:10.

[répondre](#)

#### ces chrétiens sont dangereux

Ces chrétiens sont dangereux non pas du point de vue de leur message, en Occident plus personne ne les écoute et beaucoup de parents ne confient plus leurs enfants aux eglises( vous savez pourquoi)mais de ce qu'il pourrait constituer comme enjeu pour les grandes puissances une fois bien établis dans notre pays.  
Je ne souhaite pas que demain sous pretexte qu'ils soient attaqués par les musulmans, que les rapaces occidentaux en viennent à vouloir les protéger pour finalement lorgner sur autre choses, notre pays et ses ressources minières etc...

On est plus dupe, et le sort de cette dame m'importe peu sauf qu'il faille l'ignorer plutot que de la juger. Je me fiche totalement de sa foi, j'aime ma Kabylie et je veux contribuer à l'épanouissement de mon pays, sans qu'il y ait d'intrusion

Soumis par Anonyme le 23 mai, 2008 - 18:54.

[répondre](#)

#### les malade de l'âge de pierre

qui nous prouve que tu es kabyle avec ton commentaire arabe qui est pas dans la réflexion de l'esprit kabyle, à qui veux tu faire croire qu'en occident les parents n'emmènent pas leurs enfants à l'église, c'est tu ce que c'est que le catéchisme que les enfants pratique d'est leur plus jeunes âge je ne pense pas, les parents occidentaux ont une certaine responsabilité sur leurs enfants, ils leurs donnent une bonne éducation ils leurs apprennent leurs enseignement (pédagogie) les bonnes manières, le respect des usages des lois dans la société, car toi et tes semblables vous critiquez les autres religions les peuples sans les connaître, c'est de la diffamation et du sectarisme de votre idéologie malsaine et de votre esprit malade vous vivez encore à l'âge de pierre.

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 19:20.

[répondre](#)

#### sans qu'il y ait d'intrusion ?

quel culot d'écrire cela, vous n'avez jamais ouvert un livre d'histoire de votre vie ou quoi ? Qui a envahie l'Afrique du Nord par la force et convertie également de force nos ancêtres juifs, chrétiens et païens, les chrétiens ou les musulmans ? d'où vient l'intrusion ? : d'Arabie ! A suivre votre raisonnement, il faudrait renvoyer les intrus ! tout à fait d'accord alors ! arrêtez donc votre délire et achetez un livre (vous savez ce que c'est ? c'est comme le coran mais avec autre chose dedans que des prières... l'histoire de votre pays par exemple qui remonte bien avant l'arrivée des premiers arabo-musulmans !

au revoir !  
OMER

Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 18:16.

[répondre](#)

#### Franchement

A L'anonyme

Est ce que c'est l'occident qui opprime la culture berbère actuellement?  
est ce que si cet occident qui arabise les nos berbères qui fait un embargo économique à la kabylie actuellement?

Les vrais kabyles ne sont plus dupes...et c'est l'essentiel



Soumis par Anonyme le 26 mai, 2008 - 18:01.

[répondre](#)

[Azul Le Figaro aussi a](#)

[Azul](#)

Le Figaro aussi a consacré un article à cette affaire:

<http://www.lefigaro.fr/international/2008/05/21/01003-20080521ARTFIG0001...>

Soumis par Anonyme le 21 mai, 2008 - 16:13.

[répondre](#)

[GET](#) [CLICKY](#)

[Archives actualités](#) [Newsletter](#) [Petites annonces](#) [Partage de Videos](#) [Archives newsletter](#) [Archives de 1998 à 2007 SPIP](#) [Assistance chat](#)

Kabyle.com - Organe de presse militant - 6, Rue Soeur Bouvier - 69005 LYON - Crédits - Développement offert par Citywizz.com - Magazine propulsé avec le logiciel libre Drupal et RubyonRails

©Kabyle.com 1999-2008

[Dossier de presse](#) [Recrutement](#) [CGU](#) [Infos légales](#) [FAQ](#) [Publicité](#) [Contacts](#) [redaction@kabyle.com](mailto:redaction@kabyle.com) [Société](#) [Le Blog](#)